



Conseil communautaire

Procès-verbal des délibérations du jeudi 20 février 2014 à 18h30

Salle Dominioni de Chaligny

Étaient présent(e)s : Jean-Michel **PERRIN** _ Mireille **BERTIN** _ Filipe **PINHO** _ Francis **HESS** _ Claude **CIAPPELLONI** _ Michel **JACQUOT** _ Catherine **NOEL** _ Anne-Marie **MAZZUCOTELLI** _ Hervé **TILLARD** _ René **DENILLE** _ Jean-Marie **WEISS** _ Christine **CARDOT** _ Thérèse **GARDEUX** _ Claude **COLIN** _ Dominique **LARDIN** _ Jean **LOPES** _ Thierry **PIERREZ** (délibérations 2014_36 à 2014_38) _ Didier **VENTRE** _ Jean-Marie **BUTIN** _ Thierry **BARATEAU** _ Claude **JEANDIDIER** _ Laurent **DIEZ** _ Pascal **DEBRIERE** _ Suzanne **GERARD** _ Jean **GUILLAUMONT** _ Daniel **LAGRANGE** _ Vincent **HERIAT** _ Georges **LAHEURTE** _ Jean-Paul **VINCHELIN** _ Sandrine **LAMBERT** _ Etienne **THIL** _ Gérard **MUCKENSTURM** _ Mireille **BESOZZI** (délibérations 2014_29 à 2014_36) _ François **BRAND** (délibérations 2014_29 à 2014_36) _ Michel **RAOULT** _ Pascal **SCHNEIDER** (délibérations 2014_34 à 2014_38) _ Marie-Lou **KADOK** _ François **PETITDEMANGE** _ Thierry **WEYER** _ Michel **GRILLOT** _ Marie-Noëlle **PERRIN** _ Dominique **MAUGUE** _ Christian **REIGNIER** _ Jean-Luc **DUSSAUCY** _ Denis **GARDEL** _ Audrey **NORMAND** _ Fernand **VIRION** _ René **CAILBEAUX** _ Alain **ETIENNE** _ Monique **CLAUDEL** _ Patrick **POTTS** _ Daniel **BORACE** _ Arnaud **GOIN** _ Anne-Marie **ROTHON** _ Marie-Laure **SIEGEL** _ Daniel **GASSER** _ Christian **GASQUERES** _ Marie-Andrée **MOUGENOT** _ François **PEULTIER** _ Bertrand **BAGARD** _ Jean-Luc **FONTAINE**

Étaient excusé(e)s : Pierrette **BRONNER** (procuration à Jean-Michel **PERRIN**) _ Alain **CARLETTINI** (procuration à Mireille **BERTIN**) _ François **NEDEY** _ Jean-Luc **SENAULT** _ Yolande **CHAMPLON** _ Stéphane **BOEGLIN** (procuration à Claude **COLIN**) _ Thierry **PIERREZ** (procuration à Jean **LOPES**-délibérations 2014_29 à 2014_35) _ Gérard **FONTAINE** _ André **POIRSON** _ Bernard **DERVOGNE** (procuration à Georges **LAHEURTE**) _ Betty **MOUREAUX** (procuration à Michel **RAOULT**) _ Mireille **BESOZZI** (procuration à Marie-Lou **KADOK**-délibérations 2014_37 et 2014_38) _ François **BRAND** (procuration à Gérard **MUCKENSTURM**-délibérations 2014_37 et 2014_38) _ Pascal **SCHNEIDER** (délibérations 2014_29 à 2014_33) _ Georgette **DELAIGUE** _ Henri **NOIREL** (procuration à Daniel **LAGRANGE**) _ Fanny **EHRENFELD** (procuration à Monique **CLAUDEL**)

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	14 février 2014
<u>Date d'affichage</u> :	28 février 2014
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	74
<u>Nombre de présents</u> :	59 (délibérations 2014_29 à 2014_33 et 2014_37 à 2014_38) 60 (délibérations 2014_34 à 2014_35) 61 (délibération 2014_36)
<u>Nombre de votants</u> :	67 (délibérations 2014_29 à 2014_33) 68 (délibérations 2014_34 à 2014_38)
<u>Secrétaire de séance</u> :	Catherine NOEL

Le président ouvre la séance à 18h30, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Affaires et communications diverses
2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 16 janvier 2014
3. Désignation d'un secrétaire de séance

4. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2014_ 29	Aménagement du territoire-Grands projets	Stratégie foncière : extension de la convention cadre
2014_ 30	Domaine et patrimoine	Place de l'Estacade à Messein – Cession de terrain
2014_ 31	Environnement	Renouvellement de convention avec l'éco-organisme Eco-TLC
2014_ 32	Domaine et patrimoine	Aménagement du Rondeau – acquisitions foncières
2014_ 33	Eau - assainissement	Rétrocession des réseaux humides du secteur du Champ du Moulin
2014_ 34	Eau - assainissement	Assainissement – Avenant n°1 au marché, Cités de Messein et rue de la Haute Borne à Neuves Maisons (opérations BF et BG)
2014_ 35	Travaux-voirie et bâtiments	Aménagement de la rue Jean Didier Brigeot à Viterne – ajout d'une tranche conditionnelle
2014_ 36	Travaux-voirie et bâtiments	Mise en place de protections contre le risque d'inondations
2014_ 37	Aménagement du territoire-Grands projets	Requalification de friches – demande de subventions au titre du PACTE Lorraine
2014_ 38	Finances	Ouverture d'opérations d'investissement avant vote du BP

5. Questions diverses

1. Affaires et communications diverses

Suite au vote du précédent conseil sur le futur centre aquatique, Jean-Paul Vinchelin donne lecture d'une présentation de l'actuelle piscine « Caneton » dans le bulletin municipal de Neuves-Maisons de... 1977.

2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 16 janvier 2014

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

3. Désignation d'un secrétaire de séance

Catherine NOEL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

4. Délibérations

DÉLIBÉRATION N° 2014_29

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Stratégie foncière : extension de la convention cadre

Depuis 2008, la CCMM est engagée avec l'EPF de Lorraine dans une convention cadre de stratégie foncière. Ce dispositif permet de déterminer des secteurs à enjeux pour lesquels l'EPFL pourra assurer le portage foncier, sous réserve de respecter les critères d'éligibilité (densité, mixité sociale, typologie de bâti ou intérêt communautaire du projet...).

Les secteurs ainsi identifiés peuvent être liés à des projets de la CCMM ou de la commune.

Afin d'identifier ces secteurs, une étude préalable avait été réalisée à l'échelle des 12 communes. Il est proposé de mener une étude complémentaire sur les 7 communes nouvellement incluses dans le périmètre intercommunal.

Il convient à cet effet de valider un nouvel avenant à la convention cadre afin d'engager une étude complémentaire pour la définition des périmètres à enjeux sur les 7 communes intégrées au périmètre intercommunal au 1^{er} janvier 2014 et de participer à hauteur de 50% du coût de l'étude.

Le conseil communautaire,

vu l'avis favorable du bureau communautaire du 6 février 2014,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

sollicite un avenant à la convention cadre de stratégie foncière pour engager une étude de détermination des périmètres à enjeux,

confie à l'EPFL la maîtrise d'ouvrage de l'étude,

approuve sa participation à hauteur de 50% aux dépenses liées à l'étude, sur la base d'un appel de fonds de l'EPFL.

autorise le président à signer l'avenant à la convention cadre.

DÉLIBÉRATION N° 2014_30

Rapporteur :
Hervé TILLARD - Vice-président chargé du développement économique

Objet :
Place de l'Estacade à Messein – Cession de terrain

Il est proposé de céder la parcelle située à proximité immédiate des cellules commerciales propriété de la CCMM et site de l'ancienne station-service Prouvé, au profit de Mme Sandrine

Lima Caridade – coiffeuse située rue du Bois de Grève à Messein – pour y construire un bâtiment en vue d'y développer son activité de coiffure et d'esthétique.
Par courrier du 24 avril 2013, France Domaine estime la valeur vénale du terrain à 24 600 € hors droits et taxes.

Le conseil communautaire est invité à approuver la cession au prix estimé par France Domaine.

Le conseil communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

approuve la cession de la parcelle cadastrée AB 622 d'une surface de 308 m², place de l'Estacade à Messein (54 850), au profit de Mme Sandrine LIMA CARIDADE, ou toute société s'y substituant, au prix de 24 600 € hors droits et taxes à la charge de l'acquéreur

autorise le président à signer toute pièce relative à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION N° 2014_31

Rapporteur :

Etienne THIL - Vice-président chargé de l'environnement

Objet :

Renouvellement de convention avec l'éco-organisme Eco-TLC

La convention entre la CCMM et Eco-TLC a pour objet de définir le cadre juridique et financier des relations entre l'éco-organisme et la CC.

Un soutien financier peut être accordé à la CC si celle-ci justifie d'actions de communications réalisées en année n-1 en faveur de la collecte séparée des déchets textile d'habillement, linge de maison, chaussures (TLC).

La précédente convention est arrivée à échéance le 31 décembre 2013.

Cette nouvelle convention a une durée de 6 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2019.

Le conseil communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

approuve le renouvellement de la convention avec l'éco-organisme Eco-TLC.

autorise le président à la signer.

DÉLIBÉRATION N° 2014_32

Rapporteur :

François PEULTIER - Vice-président chargé de l'agriculture et de la forêt

Objet :

Aménagement du Rondeau – acquisitions foncières

Le conseil communautaire du 19 janvier 2012 a décidé de lancer une démarche d'aménagement du Rondeau, situé à Pont Saint Vincent (rive droite de la Moselle, site contigu à l'INRS) en vue d'y développer une activité de maraîchage.

La SAFER a été sollicitée pour engager les démarches auprès des propriétaires pour permettre à la communauté de communes d'acquérir les parcelles.

D'ores et déjà, 10 propriétaires ont donné leur accord pour vendre leur(s) parcelle(s) à la communauté de communes.

Il est proposé d'acheter un ensemble de parcelles au prix de 0.50€ le m² soit un coût global de 15 727€ hors droits et taxes pour une superficie totale de 3ha 23a 23ca.

Le conseil communautaire,

vu l'avis favorable du bureau communautaire du 6 février 2014,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

approuve l'acquisition des parcelles suivantes sur le ban de Pont-Saint-Vincent au lieu-dit « Le Rondeau » pour un montant de 15 727 euros hors droits et taxes :

1ère phase d'acquisition du 13 janvier 2014				
Rang	LIEU-DIT	SECTION	NUMERO	SURFACE
1	LE RONDEAU	AB	13	6 a 60 ca
2	LE RONDEAU	AB	14	5 a 85 ca
3	LE RONDEAU	AB	31	22 a 00 ca
4	LE RONDEAU	AB	33	11 a 50 ca
5	LE RONDEAU	AB	34	6 a 70 ca
6	LE RONDEAU	AB	36	20 a 15 ca
7	LE RONDEAU	AB	40	3 a 60 ca
8	LE RONDEAU	AB	46	6 a 75 ca
9	LE RONDEAU	AB	48	20 a 55 ca
10	LE RONDEAU	AB	52	43 a 20 ca
11	LE RONDEAU	AB	57	6 a 65 ca
12	LE RONDEAU	AB	66	19 a 20 ca
13	LE RONDEAU	AB	72	6 a 85 ca
14	LE RONDEAU	AB	80	12 a 40 ca
15	LE RONDEAU	AB	106	8 a 25 ca
16	LE RONDEAU	AB	111	8 a 65 ca
17	LE RONDEAU	AB	123	6 a 30 ca
18	LE RONDEAU	AB	124	5 a 90 ca
19	LE RONDEAU	AB	205	4 a 23 ca
20	LE RONDEAU	AB	212	17 a 71 ca
21	LE RONDEAU	AB	220	1 a 84 ca
22	LE RONDEAU	AB	228	21 a 83 ca
23	LE RONDEAU	AB	384	31 a 06 ca
24	LE RONDEAU	AB	388	25 a 46 ca
SURFACE TOTALE =				3 ha 23 a 23 ca

autorise le président à signer les actes de ventes.

DÉLIBÉRATION N° 2014_33

Rapporteur :

Jean-Michel PERRIN - Vice-président chargé des travaux et de la voirie

Objet :

Rétrocession des réseaux humides du secteur du Champ du Moulin

Suite à l'aménagement de nouveaux bâtiments rue du Champ du Moulin à Neuves-Maisons par la société Meurthe et Moselle Habitat, des extensions de réseaux ont été créés pour permettre la distribution d'eau potable et l'évacuation des eaux usées et pluviales.

Les travaux étant terminés, les vérifications techniques ayant eu lieu et les plans de recollements, essais de pressions ayant été fournis, la canalisation de distribution d'eau potable, les branchements situés sous domaine public et les évacuations d'eaux usées peuvent maintenant être gérés par les services de la communauté de communes.

Le conseil est invité à ratifier la rétrocession.

Filipe Pinho explique que d'une manière générale la CC procède systématiquement à des vérifications de la conformité des réseaux avant de les reprendre. Ces démarches sont parfois délicates à faire accepter par les aménageurs ou les propriétaires, mais elles sont nécessaires.

Jean-Paul Vinchelin précise que jusqu'à ce jour, la rétrocession n'ayant pas encore été réalisée, ni la commune ni la CCMM n'étaient responsables des problèmes qui ont pu se poser sur ce site.

Le conseil communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

approuve la convention de Meurthe et Moselle Habitat relative à la rétrocession des réseaux d'eau potable et d'eaux usées (à l'exclusion des eaux pluviales) liés à l'opération Rue du Champ du Moulin à Neuves-Maisons.

autorise le président à signer ladite convention.

DÉLIBÉRATION N° 2014_34

Rapporteur :

Jean-Michel PERRIN - Vice-président chargé des travaux et de la voirie

Daniel LAGRANGE - Vice-président chargé de l'assainissement

Objet :

Assainissement – Avenant n°1 au marché, Cités de Messein et rue de la Haute Borne à Neuves Maisons (opérations BF et BG)

Dans le cadre du marché d'assainissement à Neuves Maisons dont l'entreprise SLD TP est titulaire, des travaux supplémentaires ont été rendus nécessaires.

L'avenant n°1 a pour objet d'acter administrativement ces travaux supplémentaires qui portent notamment sur :

- des terrassements manuels, des blindages spéciaux et des pompages complémentaires dans la rue de Cumène en raison de la position de l'azoduc existant et du niveau élevé de la nappe phréatique.
- la mise en place de gravillonnage bi-couche en lieu et place des enrobés et le renouvellement des bouches d'égout rue des jardins.
- la mise en place d'un clapet anti-retour dans un regard de visite sur la surverse du déversoir d'orage et le renouvellement des branchements d'eau potable rue de la Haute Borne.
- la mise en place d'une chambre de comptage en béton armé et le renouvellement des branchements d'eau potable rue des Roches.

Ces travaux supplémentaires s'élèvent à 65 274,57 euros HT. Le marché signé avec SLD TP, pour un montant initial de 1 312 531,50 euros HT est ainsi porté à 1 377 806,07 euros HT. L'augmentation constatée est de 4,97%.

Le conseil communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

approuve les dispositions de l'avenant n°1 au marché de travaux d'assainissement sur la commune de Neuves Maisons - Phase 2011, Cités de Messein et rue de la haute borne (opérations BF et BG) pour un montant de 65 274,57 euros HT.

autorise le président à signer l'avenant décrit ci-dessus.

DÉLIBÉRATION N° 2014_35

Rapporteur :

Jean-Michel PERRIN - Vice-président chargé des travaux et de la voirie

Objet :

Aménagement de la rue Jean Didier Brigeot à Viterne – ajout d'une tranche conditionnelle

Suite à la délibération du 16 janvier 2014, relative à l'aménagement de voirie rue Jean Didier Brigeot à Viterne, il est précisé qu'une tranche conditionnelle est ajoutée aux travaux prévus par la CCMM. Celle-ci concerne des travaux d'assainissement (renouvellement des branchements) pour un montant de 77 000 euros HT. Le montant total des travaux de la part communautaire du programme s'élève ainsi à 242 000 euros HT.

La commune de Viterne participe aux travaux d'eau potable (hors branchements) par un fonds de concours à hauteur de 50% pour les travaux.

Il vous est proposé d'approuver la consultation en vue de l'attribution du marché, en groupement de commandes avec la commune de Viterne, sur la base de ce nouveau montant.

Le conseil communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

approuve le nouveau montant des travaux à 242 000 euros HT (travaux exclusivement, part communautaire) pour le renouvellement partiel du réseau d'eau potable et d'assainissement rue Jean Didier Brigeot à Viterne ;

autorise le président à signer l'avenant n°1 à la convention de groupement de commandes sur la base de ce nouveau montant ;

autorise le président à signer le marché avec la ou les entreprises retenues par la commission d'attribution du groupement de commandes.

Rapporteur :

Jean-Michel PERRIN - Vice-président chargé des travaux et de la voirie

Objet :

Mise en place de protections contre le risque d'inondations

Le conseil communautaire du 17 octobre 2013 a approuvé la mise en place de protections contre les inondations à Xeuilley, Bainville-sur-Madon et Pont Saint Vincent. Le montant des fournitures de batardeaux et des aménagements initialement estimé à 166 500 euros HT est réévalué à 200 000 euros HT (prestations supplémentaires éventuelles comprises). Pour mémoire, des subventions sont sollicitées auprès de l'Etat et des fonds européens à hauteur de 80 %. En conséquence, il est proposé d'autoriser le président à signer le marché sur la base de ce nouveau montant.

En réponse à François Peultier, Jean-Michel Perrin précise que les équipements devraient être en place d'ici environ 6 mois.

D'une manière générale, Hervé Tillard évoque l'obligation pour les communes d'élaborer un plan communal de sauvegarde. Il suggère que les plans comprennent un volet intercommunal en cas de sinistre majeur.

Filipe Pinho estime effectivement impératif d'organiser la mobilisation des quelques 400 agents des communes et de la CC en cas d'accident naturel majeur, dont personne n'est à l'abri. Il rappelle que cela a déjà été expérimenté en période d'inondations.

Jean-Paul Vinchelin souhaite que la démarche prenne également en compte les débordements des ruisseaux comme ceux qui traversent Neuves-Maisons.

Filipe Pinho y est favorable, pour Neuves-Maisons mais aussi pour Maizières. Dans tous les cas, les études qui seront conduites en perspective du PAPI Madon intéressent la totalité du bassin versant. La CCMM ne peut pas tout faire, mais elle peut montrer le chemin aux territoires situés en amont. Il poursuit en relevant qu'en s'engageant sur les inondations la CCMM a anticipé deux évolutions : la raréfaction de l'argent public (elle est en capacité de mobiliser des lignes de subventions avant que celles-ci ne soient consommées par les agglomérations) et la récente loi MAPAM qui dispose qu'à compter de 2016 les intercommunalités seront compétentes en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations. Sur ce dossier, la mutualisation communautaire a démontré son intérêt. Seule, une commune n'aurait pas la surface financière pour agir, et ne serait pas éligible aux subventions.

Le conseil communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

approuve le nouveau montant estimatif du marché à hauteur de 200 000 euros HT

autorise le président à signer le marché avec la ou les entreprises suite à la procédure de mise en concurrence

DÉLIBÉRATION N° 2014_37

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Requalification de friches – demande de subventions au titre du PACTE Lorraine

Dans le cadre du dispositif PACTE Lorraine 2014/2016, il est proposé de solliciter une subvention au titre de la démarche globale de requalification des friches sur le territoire des communes de Neuves-Maisons et de Chaligny :

- Poursuite de l'aménagement de la ZAC Filinov, avec création d'un giratoire et dévoiement de la route départementale au droit de la Filoche
- Pré aménagement du site Champi (démolition de bâtiments et création de voiries) en vue de l'implantation du futur centre aquatique.

Le coût total des travaux est estimé à 2 720 000 €. Il est proposé de solliciter une aide au titre de ce dispositif à hauteur de 500 000 euros.

Le conseil communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

sollicite l'aide de l'Etat et de la Région au titre du PACTE Lorraine 2014/2016 à hauteur de 500 000 €.

DÉLIBÉRATION N° 2014_38

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Ouverture d'opérations d'investissement avant vote du BP

En raison du renouvellement municipal, les budgets primitifs seront cette année votés plus tardivement que d'habitude. Pour ne pas bloquer les opérations d'investissement destinées à être réalisées dès maintenant, le conseil est appelé à ouvrir les crédits nécessaires.

En réponse à René Denille, Marie-Laure Siégel confirme que l'acquisition du minibus sera discutée en commission, mais qu'il était impératif de faire délibérer le conseil dès aujourd'hui, et que le véhicule sera bien mis à la disposition de toutes les structures du territoire.

Le conseil communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

approuve l'inscription des crédits dans le cadre des opérations d'investissement listées dans le tableau ci-annexé :

Opération	Objet	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET GESTION ECONOMIQUE	BUDGET EAU	BUDGET ASSAINISSEMENT
101 - Logements gendarmerie	Levers topos + études géotechniques	5 500,00 €			
13 - Assainissement Général	Etude pose débitmètre quat Cugnot+PC Win				7 000,00 €
200 - Equip optimisat. des services	Licences informatiques	8 200,00 €			
200 - Equip optimisat. des services	Mobilier de bureau	459,00 €			
202 - Acq. matériel piscine	Remplacement / casse filtration	5 000,00 €			
202 - Acq. matériel piscine	Remplacement / casse machines	3 000,00 €			
202 - Acq. matériel piscine	Remplacement PC	1 000,00 €			
203 - Acq. matériel SIG	Plateforme SIG	4 000,00 €			
450 - Pompes poste Canal Richardménil	Renouvellement pompe PR				30 000,00 €
457 - BJ collecte cités de la PlaineNM	Enquête branchements Cités de la Plaine				
501 - Acquisition matériels divers	Appareil mesure station de Méréville			6 000,00 €	
502 - Schéma directeur	Actualisation schéma directeur eau potable			14 590,00 €	
508 - Travaux rénovation intér. Arlène	Rénovation 3 bureaux		10 000,00 €		
521 - Equipement aquatique	Indemnités concours; maîtrise d'œuvre	400 000,00 €			
523 - Ludothèque	Compl. RAR (TVA)	87,00 €			
523 - Ludothèque	Jeux-jouets ludobus (sld crédits votés non engagés en 2013 + incidence TVA)	12 332,00 €			
523 - Ludothèque	Mobilier ludobus (sld crédits votés non engagés en 2013 + incidence TVA)	709,00 €			
523 - Ludothèque	Matériel informatique	122,00 €			
523 - Ludothèque	Matériel informatique	147,00 €			
524 - Fontainerie sur réservoirs	Mise en conformité réservoir Sexey			5 500,00 €	
534 - Compteurs abonnés	Achat compteurs 1er semestre 2014			120 600,00 €	
534 - Réhabilitation PIMM	Travaux PIMM (ex bâtiment 3)	30 000,00 €			
538 - Equipement général Filoche	Matériel informatique	1 800,00 €			
538 - Equipement général Filoche	Licences informatiques	6 040,00 €			
538 - Equipement général Filoche	Mobilier Filoche	4 000,00 €			
540 - Requalification Cap Fleo	Honoraires maître d'œuvre	49 874,00 €			
558 - Appareils régulation réseaux	Stabilisateur pression Cumène			3 000,00 €	
Nouvelle opération	Raffraichissement locaux siège	20 000,00 €			
Nouvelle opération	Diagnostic fonct. Hydraulique réseau transfert Maron-PSV/BSM-PSV				8 840,00 €
Nouvelle opération	Minibus ados	15 000,00 €			
509 - Piste cyclable	Etudes topographiques pour la véloroute	16 000,00 €			
TOTAL		583 270,00 €	10 000,00 €	149 690,00 €	56 840,00 €

5. Questions diverses

Notant qu'il est probablement le plus ancien élu communautaire, Daniel Lagrange indique qu'il a connu plusieurs présidences : Jean-Paul Vinchelin, Claude Guidat, Claude Grivel, Annie Villa et Filipe Pinho. Il a connu des ambiances électriques ; parfois des réunions ennuyeuses car trop longues. Grâce à Annie Villa, il a trouvé durant le présent mandat l'ambiance agréable, conviviale, studieuse. Il est toujours venu avec plaisir et souhaite que ce climat perdure après les élections, pour le bien-être des habitants de Moselle et Madon.

Jean-Paul Vinchelin rappelle qu'en début de mandat les élus ont pris des orientations très politiques, mais pas politicardes. Ils se sont concentrés sur le vrai enjeu : les projets pour les habitants. Le travail réalisé par Annie Villa puis par Filipe Pinho est important. La CC a démontré qu'elle pouvait mener à bien de grands projets, et marquer une démarche comme le SCOT du sens de son action. C'est le résultat du travail de tous les élus autour de la table. Il fait notamment référence à la délibération votée à 19 communes en janvier 2014, pour approuver à l'unanimité le projet de future piscine, estimé à 12 M€. Il note aussi qu'au cours de ce mandat, l'action de la CC s'est élargie à de nouvelles thématiques, comme l'agriculture ou les inondations.

Filipe Pinho garde en mémoire des décisions fortes du précédent mandat, comme le vote sur la médiathèque, qui avait été difficile à obtenir. Dans le mandat qui s'achève, il retient des moments forts comme le vote sur les inondations, ou le conseil de 2012 lors duquel les élus ont défini leurs priorités en fonction des ressources ou encore le conseil de février 2013 qui a adopté deux projets lourds : la piscine et la station de potabilisation. A cet occasion les élus ont prouvé leur maturité pour assumer collectivement un projet majeur, y compris ses incidences financières sur les habitants.

Il retient enfin le succès rencontré par la Filoche auprès de la population, ainsi que les actions développées de manière pragmatique autour de la jeunesse. Dans ce domaine il faudra sans doute « allonger la foulée » lors du prochain mandat, c'est une demande exprimée fortement lors de la dernière assemblée générale des élus municipaux.

En cette fin de mandat, il veut remercier les 52 puis les 74 élus. Il rend hommage à ceux qui ne se représentent pas, avec une pensée particulière pour Henri Noirel. Il salue l'ensemble des équipes municipales. Il souhaite bonne chance à ceux qui se représentent. Il remercie les équipes de la CCMM, qui portent haut le mot « servir ». Il invite les élus à être fiers du travail accompli. Leur bilan est bon. En comparaison avec les territoires voisins, la fiscalité est modérée. Les finances sont saines.

Pour le prochain mandat, il pose 3 jalons. D'abord la situation financière nationale et internationale. Les ressources des collectivités seront de plus en plus rares. Les futurs élus auront un an pour élaborer un schéma de mutualisation, il le souligne notamment à l'attention de la ville de Neuves-Maisons, pour s'assurer que les doublons de services n'existent plus. L'urbanisme ensuite : la loi impose aux intercommunalités de prendre en charge l'instruction des permis de construire dès juillet 2015. La loi ALUR fait évoluer le cadre des PLU. Les questions d'aménagement du territoire et d'urbanisme seront au cœur du prochain mandat. Enfin, l'éducation, avec la généralisation de la réforme des rythmes scolaires. Certes la loi n'est pas parfaite. Mais il trouve que le fait que les communes puissent contribuer aux aspects éducatifs de l'école, sans se limiter à la logistique, est une belle idée. Une telle évolution devrait porter ses fruits au bout du parcours complet d'un enfant à l'école primaire.

Pour conclure, il a une pensée pour Annie Villa, Serge lung et Gérard Bill, et forme le vœu que lors de la campagne électorale, le débat porte sur le projet, et ne s'abaisse pas à des polémiques démagogiques.

La secrétaire,

Le président,

Catherine NOEL.

Filipe PINHO.

Délibérations

N°	Domaine	Objet
2014_ 29	Aménagement du territoire-Grands projets	Stratégie foncière : extension de la convention cadre
2014_ 30	Domaine et patrimoine	Place de l'Estacade à Messein – Cession de terrain
2014_ 31	Environnement	Renouvellement de convention avec l'éco-organisme Eco-TLC
2014_ 32	Domaine et patrimoine	Aménagement du Rondeau – acquisitions foncières
2014_ 33	Eau - assainissement	Rétrocession des réseaux humides du secteur du Champ du Moulin
2014_ 34	Eau - assainissement	Assainissement – Avenant n°1 au marché, Cités de Messein et rue de la Haute Borne à Neuves Maisons (opérations BF et BG)
2014_ 35	Travaux-voirie et bâtiments	Aménagement de la rue Jean Didier Brigeot à Viterne – ajout d'une tranche conditionnelle
2014_ 36	Travaux-voirie et bâtiments	Mise en place de protections contre le risque d'inondations
2014_ 37	Aménagement du territoire-Grands projets	Requalification de friches – demande de subventions au titre du PACTE Lorraine
2014_ 38	Finances	Ouverture d'opérations d'investissement avant vote du BP

Signatures

Bertrand	BAGARD	
Thierry	BARATEAU	
Mireille	BERTIN	
Mireille	BESOZZI	
Stéphane	BOEGLIN	Procuration à Claude COLIN
Daniel	BORACE	
François	BRAND	
Pierrette	BRONNER	Procuration à Jean-Michel PERRIN
Jean-Marie	BUTIN	
René	CAILBEAUX	
Christine	CARDOT	
Alain	CARLETTINI	Procuration à Mireille BERTIN
Yolande	CHAMPLON	Excusée
Claude	CIAPPELLONI	
Monique	CLAUDEL	
Claude	COLIN	
Pascal	DEBRIERE	
Georgette	DELAIGUE	Excusée
René	DENILLE	
Bernard	DERVOGNE	Procuration à Georges LAHEURTE
Laurent	DIEZ	
Jean-Luc	DUSSAUCY	
Fanny	EHRENFELD	Procuration à Monique CLAUDEL
Alain	ETIENNE	
Gérard	FONTAINE	Excusé
Jean-Luc	FONTAINE	

Claude	JEANDIDIER	
Marie-Lou	KADOK	
Daniel	LAGRANGE	
Georges	LAHEURTE	
Sandrine	LAMBERT	
Dominique	LARDIN	
Jean	LOPES	
Dominique	MAUGUE	
Anne-Marie	MAZZUCOTELLI	
Marie-Andrée	MOUGENOT	
Betty	MOUREAUX	Procuration à Michel RAOULT
Gérard	MUCKENSTURM	
François	NEDEY	Excusé
Catherine	NOEL	
Henri	NOIREL	Procuration à Daniel LAGRANGE
Audrey	NORMAND	
Jean-Michel	PERRIN	
Marie-Noëlle	PERRIN	
François	PETITDEMANGE	
François	PEULTIER	
Thierry	PIERREZ	
Filipe	PINHO	
André	POIRSON	Excusé
Patrick	POTTS	
Michel	RAOULT	
Christian	REIGNIER	

Denis	GARDEL		Anne Marie	ROTHON	
Thérèse	GARDEUX		Pascal	SCHNEIDER	
Christian	GASQUERES		Jean-Luc	SENAULT	Excusé
Daniel	GASSER		Marie Laure	SIEGEL	
Suzanne	GERARD		Etienne	THIL	
Arnaud	GOIN		Hervé	TILLARD	
Michel	GRILLOT		Didier	VENTRE	
Jean	GUILLAUMONT		Jean-Paul	VINCHELIN	
Vincent	HERIAT		Fernand	VIRION	
Francis	HESS		Jean-Marie	WEISS	
Michel	JACQUOT		Thierry	WEYER	